

Sujet :[INTERNET] Avis défavorable aux projets photovoltaïques au sol sur les terres agricoles et les espaces naturels

Date :Thu, 18 Apr 2024 21:29:44 +0200

De :Christophe Palcani

Pour :pref-consultation@finistere.gouv.fr

Madame, Monsieur,

L'effet des parcs photovoltaïques est fort sur les sols et l'eau, sur la végétation et sur la faune, son déplacement, ses habitats et lieux de nourrissage, à cause, en particulier, de la clôture par des grillages de 2m de hauteur des champs sur plusieurs kilomètres.

Il existe d'autres sites pour la production d'énergie photovoltaïque (toitures, terrains artificialisés et dégradés) et souvent proches des lieux d'usage de cette énergie que sont les zones urbanisées et les zones commerciales et d'activités, en complément des solutions de sobriété et de réduction de consommation d'énergie.

Meilleures salutations,

Christophe Palcani